

La réponse de BASF-France à la première lettre ouverte sur les Colzas Clearfield

From: JEAN-MARC PETAT

Date: dim. 27 mai 2018 à 17:46

Subject : Colza Clearfield - réponse de BASF à la lettre ouverte d'associations environnementalistes aux dirigeants de BASF France

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre lettre ouverte en date du 3 mai dernier au sujet des solutions Clearfield.

La Recherche étant au cœur des activités de BASF, les sujets d'ordre scientifique font naturellement partie de notre ADN. Ceux-ci sont étudiés de manière rigoureuse et permanente au rythme de l'évolution des connaissances. Nos chercheurs abordent bien évidemment toutes les questions qui se posent à eux. Il en va de notre responsabilité et de la durabilité de nos solutions ! C'est ce qui fait que notre société est engagée depuis 10 ans au service de l'agriculture durable en France.

Faut-il vous rappeler que nous respectons bien entendu toutes les réglementations et lois en vigueur ?

Nous nous permettons de vous rappeler qu'à ce jour, BASF ne commercialise pas de semences mais travaille, dans le cadre du système de production Clearfield, en partenariat avec des semenciers.

La sélection variétale, à partir notamment des techniques de mutagenèse ou la production variétale à partir de cultures de microspores que vous évoquez dans votre courrier, ne sont pas des spécificités du système Clearfield. Ce sont des sujets inhérents, depuis de nombreuses années, au développement de nombreuses variétés utilisées en agriculture conventionnelle ou même biologique. Quant au risque éventuel d'apparition de résistance des mauvaises herbes, c'est un phénomène d'adaptation biologique naturel qui concerne les pratiques agricoles, qu'elles soient chimiques (herbicides) ou non chimiques (ex. travail du sol).

Nous avons toujours montré notre ouverture et sommes prêts à donner suite à votre proposition de rencontre. Mais celle-ci ne pourra se dérouler sereinement que si les conditions d'un dialogue constructif sont vraiment réunies préalablement. Ainsi, êtes-vous prêts à vous engager :

- - à cesser de soutenir la destruction d'essais ou de parcelles d'agriculteurs qui respectent la loi et pour qui ces variétés sont des solutions clés permettant de faire face aux problématiques techniques auxquelles ils sont confrontés ?
- - à condamner les auteurs de ces destructions

Dans l'attente de votre réponse par rapport à ce dernier point, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement

Jean-Marc Petat

BASF France- Directeur Développement Durable, Communication Institutionnelle et Affaires Publiques